

# LE GRAND DÉFI DE L'AUTONOMIE

*Label Agence*

8–10 minutes

---

**Alors que près d'un quart des Alto-Séquanais aura plus de 60 ans en 2030, le Département a présenté en avril dernier sa nouvelle stratégie en matière d'autonomie.** Elle vise à offrir aux personnes âgées du territoire la meilleure qualité de vie possible, quels que soient leurs besoins et leurs attentes.

Partir en safari, assister à un concert, plonger dans les abysses, le tout à 360 degrés... Dans le cadre du projet Évasion, l'ensemble des 108 Ehpad et 42 résidences autonomie du territoire sont désormais équipés de casques de réalité virtuelle, associés à un catalogue d'une trentaine de références qui permettent aux résidents de renouer avec des sensations oubliées et d'entamer un voyage immobile. *« La plupart des établissements les utilisent plusieurs fois par mois, certains quotidiennement, et dans certains cas cela a relancé le projet d'animation. C'est allé au-delà de ce qu'on imaginait »*, constate Sylvie Buchot, responsable du projet au pôle Solidarités. De nombreux prolongements sont prévus à l'avenir, comme la possibilité pour les résidents de créer leurs propres contenus, illustration du volontarisme du Département en matière d'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

Un constat préside à cette politique : en 2030, selon l'Insee, près d'un Alto-Séquanais sur quatre aura plus de 60 ans, contre un sur cinq aujourd'hui, tandis qu'en 2050, les Hauts-de-Seine devraient décrocher la palme du département francilien le plus âgé. *« C'est un véritable bouleversement qui est en cours, l'autonomie est un défi auquel chacun de nous sera confronté à plus ou moins court*

*terme, de façon directe ou indirecte* », souligne Georges Siffredi. Et cette génération des *baby-boomers* qui commence à entrer dans le grand âge n'a pas les mêmes aspirations que ses aînés. « *Cette situation crée des besoins nouveaux et va nécessiter d'adapter notre action durablement. Nous avons fait le choix d'innover pour améliorer en permanence nos dispositifs.* » Pour mettre en œuvre sa nouvelle stratégie, englobant tant la prévention que la question du maintien à domicile et celle de l'accueil en établissement, le Département pourra s'appuyer sur ses partenaires, institutionnels et de terrain, et sur l'approche transversale, prospective et innovante de l'agence interdépartementale AutonomY.



© CD92/Stephanie Gutierrez-Ortega

### Virage domiciliaire

La première priorité est de favoriser le maintien à domicile, mode de vie synonyme d'autonomie. « *C'est un enjeu majeur en matière de qualité de vie*, explique Rémi Muzeau, vice-président du Département chargé de l'habitat et de la politique de la ville. *Nous allons mettre place en place des aides renforcées pour anticiper les situations de dépendance et les personnes âgées seront accompagnées dans leurs démarches.* » Outre le soutien à la

remise à niveau du parc de logements sociaux, le Département, par l'intermédiaire de son nouveau règlement pour l'amélioration de l'habitat privé prévoit, en plus de l'aide socle de départ, de gratifier les bénéficiaires de l'APA à domicile et les plus de 80 ans d'un « bonus » de 1 000 € pour l'installation par exemple, d'une douche à l'italienne, d'un élévateur, de barres d'appui (lire notre article en page 60)... Les bénéficiaires recevront la visite d'un ergothérapeute et une aide au montage de leur dossier. Les financements sont cumulables avec d'autres aides pour une amélioration globale du logement. Le soutien du Département à la professionnalisation des services d'accompagnement à domicile (SAAD) et la création annoncée d'une « plateforme numérique de services pour l'autonomie », avec les Yvelines, visent, quant à eux, à faciliter le quotidien à domicile. Enfin le Département souhaite poursuivre et amplifier la prévention pour favoriser le vieillissement en bonne santé : appels à projet dans le cadre de la conférence des financeurs de la perte d'autonomie, programme Juvenior de l'Institut des Hauts-de-Seine pour le « *bien vieillir, bien bouger, bien manger* », dispositif OYES + de mise en relation d'étudiants et de seniors, étendu en 2023 de juin à octobre. Cette année sera aussi expérimenté un « dispositif de repérage précoce des fragilités », en particulier les risques de chute, avec l'Agence régionale de santé et l'association GéronD'lf.

**L'autonomie est un défi auquel chacun de nous sera confronté, de façon directe ou indirecte.**

Un autre « chez soi »

Même installés dans un logement adapté, certains auront toutefois du mal à supporter la solitude, ou à gérer les tâches quotidiennes. Une troisième voie s'impose sous la forme de logements intermédiaires entre le domicile et l'établissement, des lieux où l'on se sente chez soi, quitte à changer de « chez soi ». Aux 42 résidences autonomie, dont 11 gérées par le bailleur Hauts-de-Seine Habitat, s'ajouteront dans les sept ans à venir 32 habitats

inclusifs, offrant 259 places dont 124 pour les personnes âgées. Ces logements, combinant espaces privés et espaces communs, associés à un « projet de vie sociale et partagée » « *permettront de rompre l'isolement de ces personnes ou leur sentiment d'inutilité dans la société, et de retarder l'orientation vers un établissement* ». Leur déploiement sera financé par l'intermédiaire d'une « aide à la vie partagée » pour un total de 11 M€ dont 20 % à la charge du Département.

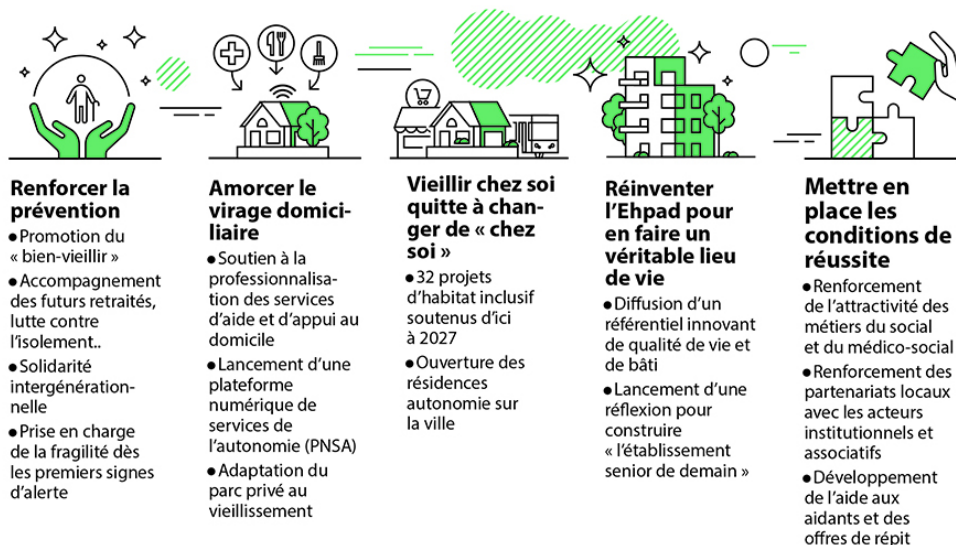
Vers « l'Ehpad de demain »

Enfin le Département souhaite « réinventer » l'Ehpad pour le rendre plus attractif, tant sur le plan du bâti et de l'architecture que des services proposés aux plus dépendants. « *Le territoire dispose d'un bon taux d'équipement qui permet de répondre à la demande et de proposer une offre variée*, explique Georges Siffredi. *Mais le parc doit évoluer car il est pour partie vétuste ou inadapté aux attentes des personnes âgées et de leurs familles.* » Cette démarche est déjà engagée. La collectivité s'est lancée en 2021-2022 dans l'élaboration d'un référentiel sur « l'Ehpad de demain » avec le CSTB – Centre scientifique et technique du bâtiment – étayé par les retours terrain de cinq Ehpad et d'une résidence autonomie. Cette démarche, basée sur une définition large du bien-être, associée à l'environnement global du résident, a permis d'identifier trois enjeux : le bâti, le lien social et le bien-être individuel – traduits au travers d'une centaine d'exigences et d'indicateurs. Les établissements qui s'engageront dans la réduction de leur écart avec les standards établis par ce référentiel pourront bénéficier de financements complémentaires. Une enveloppe de 20 M€ a déjà été approuvée pour la rénovation de douze Ehpad et de plusieurs résidences autonomie, parmi lesquels neuf établissements qui entament leurs travaux dès 2023. « *Jusqu'ici*, précise Georges Siffredi, *le modèle de financement de ces structures pouvait décourager les projets de réhabilitation car le coût de l'investissement était répercuté sur le prix de journée facturé aux*

usagers. » L'Ehpad de demain se dessine déjà en creux : il aura des unités de vie plus petites, bannira les chambres doubles, personnalisera couloirs et espaces collectifs. Il sera aussi davantage ouvert sur l'extérieur et introduira dans son offre de l'accueil temporaire ou séquentiel pour une transition douce entre le domicile et l'établissement. Le Département entend en faire une réalité et créer un établissement modèle, en appliquant point par point le cahier des charges issu du référentiel à une structure du territoire. « *Nous devons transformer les contraintes du changement en opportunité, conclut Georges Siffredi. L'autonomie offre de nombreuses opportunités pour notre tissu économique, associatif et pour toute la société car la solidarité intergénérationnelle sera le gage d'une cohésion renforcée.* ».

**Pauline Vinatier**

## Une nouvelle stratégie départementale pour l'autonomie des personnes âgées



Renforcer l'attractivité des métiers et soutenir les aidants

Face à la crise des vocations, l'agence interdépartementale AutonomY s'est engagée dans des actions de formation pour attirer des jeunes et des personnes exerçant des métiers en décroissance vers le social et le médico-social et organise le prochain salon

E-tonomy job au pôle Léonard-de-Vinci le 3 octobre prochain.  
Parallèlement, l'objectif est d'accompagner les aidants, tout aussi indispensables, pour prévenir le risque d'épuisement : développement de l'accueil de jour et temporaire, création de maisons de répit, actions de formation, d'information et de soutien psychosocial. Quatre-vingts pour cent des personnes en perte d'autonomie sont aidées par un membre de leur famille...

- [VOIR AUSSIEOLE : UN TERMINUS À MANTES-LA-JOLIE](#)